



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre le terrorisme

Question écrite n° 28056

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le rôle inquiétant, au niveau international du Mouvement iranien des pasdarans. En effet, cette institution révolutionnaire iranienne, issue de la période de résistance contre le régime précédent, a pris une influence sans précédent dans ce pays, par la puissance de son emprise financière, idéologique et politique, sur la société iranienne. Il conviendrait, dès lors, que les pays démocratiques puissent se prémunir contre le caractère déstabilisateur de cette structure des pasdarans iraniens, et qu'elle puisse être inscrite dans la liste des organisations terroristes dangereuses pour la paix dans le monde. Il lui demande quelle position la France compte adopter, si cette question venait à être abordée dans les semaines ou les mois qui viennent.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28056

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2008, page 6267

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)